

Projet éducatif 2019-2022 École Le Rocher



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	3
2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	3
3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	3
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)	3
5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements.....	15
6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	16
7. Transmission et diffusion du projet éducatif	17
8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.....	17
9. Reddition de compte du projet éducatif.....	17
Annexe I : Principaux encadrements légaux.....	18...
Annexe II: Tableaux des réponses au sondage Tous Patriotes pour l'orientations II du PEVR.....	20

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse à leurs caractéristiques et à leurs besoins ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu à son regard. Résultant d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire, *Tous Patriotes pour la réussite!*, et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école Le Rocher.

2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Au début de l'année scolaire 2018-2019, tous les membres de l'équipe-école se sont réunis pour commencer l'élaboration du projet éducatif de notre nouvelle école. Ensemble, nous avons déterminé nos valeurs, notre vision et notre but. Ensuite, un comité de pilotage a été mis en place. Il est composé de 2 membres du personnel enseignant, d'un membre du soutien et de la direction.

En décembre 2018 et janvier 2019, le personnel de l'école et les élèves ont eu à compléter le même sondage que celui utilisé à l'automne 2017 par la Commission scolaire qui les questionnait sur le sentiment de sécurité, sur la relation école-famille et sur le climat organisationnel et la mobilisation du personnel.

3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Le comité de pilotage a consulté et présenté, à plusieurs moments, l'avancement des travaux à l'assemblée générale des enseignants, à l'équipe du service de garde et aux membres du conseil d'établissement. Une consultation auprès de la communauté a aussi eu lieu.

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Environnement externe

L'école Le Rocher est située à Saint-Amable, une municipalité d'environ 12 500 habitants. Afin de faire l'analyse de l'environnement externe de notre école, nous avons utilisé les données disponibles dans l'Indice de Développement Communautaire. Le bassin des élèves qui la compose est constitué d'une partie des secteurs suivants de la ville: le Centre, le Nouveau quartier et du secteur Rural. Il est important de souligner que 50% de nos élèves habitent le Nouveau quartier, 16% de notre clientèle habitent le Centre et 32,5 % sont du secteur Rural. Trois autres écoles primaires et une école secondaire, accueillant les élèves de secondaire I à 3 sont aussi présentes à Saint-Amable. De plus, deux Centres de la Petite Enfance sont implantés dans la municipalité en plus des nombreux milieux de garde familiaux affiliés ou non à des CPE.

L'école, ouverte en septembre 2018, est située au nord du secteur Centre, un secteur en développement où cohabitent des zones résidentielles, commerciales et industrielles. La ville projette deux nouveaux développements résidentiels à proximité de l'école soit dans le secteur Centre. Près de la moitié des élèves sont transportés puisque, pour le moment, le secteur Centre n'est pas propice au transport actif et que le Nouveau quartier et le Rural sont éloignés. L'aménagement urbain est en développement dans notre secteur. Le revenu moyen par individu de la municipalité lors du recensement est de 34 412\$ après impôt par année. Une hétérogénéité est observée quant aux revenus dans les différents secteurs. Le revenu du Nouveau quartier est nettement supérieur aux deux autres. Les secteurs Centre et Rural ont une proportion plus grande de locataires dont le revenu moyen est plus faible.

Jusqu'à tout récemment, l'indice de milieux socio-économique (IMSE) (recensement de 2011) du secteur Saint-Amable était de 9, mais il a été fixé à 6 à la suite du recensement de 2016. De plus, l'indice de défavorisation matérielle (recensement de 2016) de Saint-Amable est plus défavorable pour le Centre et le Rural alors que pour le Nouveau quartier, il est considéré comme moyen. Il est intéressant de noter que la population de Saint-Amable est parmi les plus jeunes au Québec avec une moyenne d'âge de 34,7 ans. De plus, 89 % de la population dit avoir le français comme langue maternelle. Le recensement de 2016 mentionne également que la proportion de la population n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade est nettement moins importante pour le Nouveau quartier (13,8 %) que pour les deux autres secteurs desservis par l'école; le Centre (28,9 %) et Rural (31,5 %). La proportion des familles monoparentales est également moins importante (16,4 %) pour le Nouveau quartier, considéré faible dans IDC comparativement à 25 % pour le quartier Rural et 23,7 % pour le Centre, pourcentages considérés élevés par l'IDC.

L'école travaille en partenariat avec le CSSS, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et les programmes de la santé publique. Un partenariat entre l'école et la Maison des Jeunes s'installe pour l'organisation d'activités pour les jeunes du 3e cycle. Une table des partenaires du milieu se réunit 3 fois par année. Le IGA Famille Raymond de Saint-Amable est également un partenaire pour différents événements de l'école. Les Chevaliers de Colomb de Saint-Amable prêtent également main-forte pour l'organisation de certaines activités à l'école. Des activités sont aussi proposées par le Service de Police Richelieu-St-Laurent. La Municipalité de Saint-Amable est un partenaire important pour les écoles du milieu que ce soit pour des activités pour les élèves, l'accès à la bibliothèque municipale ou aux installations sportives existantes. Pour certains sports, comme le hockey, le soccer intérieur, la piscine intérieure, la population de Saint-Amable doit se tourner vers les villes voisines comme Sainte-Julie et Varennes. Des activités de transition sont planifiées entre les CPE et le milieu scolaire pour favoriser l'intégration des enfants. Finalement, l'école collabore avec la Maison des Enfants de la Montérégie située à Varennes pour le Courrier Perso et différentes activités.

Environnement interne

Nombre d'élèves :	243
Rang décile IMSE :	6
Nombre d'employés :	43
Services offerts :	1 classe de maternelle 4 ans à temps plein 2 classes de maternelles 5 ans 11 classes d'enseignement régulier de la 1re à la 6e année. Service de garde

Notre réalité de nouvelle école vient complexifier l'analyse de notre environnement interne. En effet, nous n'avons pas d'historique comme école. Nous sommes à l'étape de mettre en place les différents éléments qui constituent la vie d'une école.

Tout est à bâtir dans une nouvelle école, autant pour le fonctionnement au quotidien (la circulation des élèves et des parents, l'organisation de la cour d'école, l'utilisation des locaux autres que les classes, etc.) que pour l'encadrement des élèves, la vie scolaire et les pratiques pédagogiques. Il est également important de développer un sentiment d'appartenance fort à notre école autant pour les élèves, le personnel et les parents. Cette réalité influence la description de notre environnement interne.

Déjà, certaines initiatives sont mises en place par les enseignants. Dès le début de l'année, l'enseignant d'éducation physique a ouvert le gymnase aux élèves lors des récréations de l'après-midi afin qu'ils aient accès à différentes activités. Une équipe de mini-volley est aussi en place. Chaque semaine, les élèves de 6e année vivent des activités pédagogiques avec les élèves de 1re année.

Ce sont 118 élèves qui fréquentent le service de garde sur une base régulière et 104 enfants utilisent le service des dîneurs. Le matin, entre 50 et 60 enfants commencent la journée au service de garde. De façon générale, environ 30 enfants arrivent à l'école avant 7h30 le matin. En janvier 2019, 37 élèves sur 243 ont un plan d'intervention actif pour des difficultés d'apprentissage ou des difficultés de comportement. D'ailleurs, afin de soutenir nos élèves, nous n'hésitons pas à faire appel à l'équipe de soutien à l'inclusion de la commission scolaire. Le programme Ribambelle est en implantation au préscolaire et en 1re année.

En décembre 2018 et en janvier 2019, les élèves de 3e à 6e année et le personnel de l'école ont complété un sondage nous permettant de connaître leur perception au regard de la communication école-famille, du climat sain, stimulant et sécuritaire. Voici les données obtenues en fonction des orientations du PEVR de la Commission scolaire des Patriotes. L'échelle d'appréciation est de 1 à 10.

ORIENTATION I. SOUTENIR CHAQUE ÉLÈVE DANS L'ATTEINTE DE SON PLEIN POTENTIEL

ÉNONCÉ	RÉPONDANTS	RÉSULTATS		JUGEMENT
		ÉCOLE	CSP	
Chaque rentrée, j'ai hâte de commencer l'école.	Élèves	6,75	5,92	Positif
De façon générale, je suis intéressé par les apprentissages que je fais à l'école.	Élèves	7,91	7,60	Positif
A l'école, on s'attend à ce que les élèves donnent le meilleur d'eux-mêmes.	Élèves	9,09	8,58	Positif
Mes enseignants nous donnent le goût d'apprendre et de travailler.	Élèves	8,17	7,80	Positif
Mes enseignants utilisent différentes méthodes pour nous enseigner la matière (projets, travaux d'équipe, travaux individuels, etc.)	Élèves	8,82	8,39	Positif
Le parent qui tient un discours positif de l'école favorise la réussite et la persévérance scolaire de son enfant.	Employés	9,54	9,57	Positif
A mon école, il existe des mesures pour dépister rapidement les problèmes d'engagement et de motivation scolaire.	Employés	7,92	6,39	Positif, mais peut être amélioré parce que nous sommes à instaurer des mesures.
A mon école, des mesures de soutien sont prévues pour les élèves vivant des difficultés d'engagement et de motivation scolaire.	Employés	7,85	6,82	Positif, mais peut être amélioré parce que nous sommes à instaurer des mesures.
A mon école, il existe des mesures pour dépister rapidement les difficultés en lecture, écriture et mathématique.	Employés	9,00	7,64	Très positif

Analyse

Dans l'ensemble, les réponses des élèves et du personnel nous permettent d'affirmer qu'ils trouvent leur milieu stimulant. En analysant les réponses, nous dégageons que nos élèves trouvent que les enseignants leur donnent le goût d'apprendre et de s'investir dans leurs apprentissages. Ils se sentent soutenus dans l'atteinte de leur plein potentiel. Les employés reconnaissent que des mesures sont en place pour dépister rapidement les difficultés d'apprentissage chez les élèves. Pour ce qui est de l'engagement et de la motivation scolaire, bien que les perceptions soient meilleures qu'au niveau de la commission scolaire, nous pouvons améliorer la situation.

ORIENTATION 2. ÉVOLUER DE FAÇON CONTINUE PAR LA MISE EN PLACE DE MEILLEURES PRATIQUES

Lors de l'analyse de ce volet, nous n'avons pas identifié d'enjeu prioritaire pour notre milieu. Dans un souci de garder les informations dégagées lors du sondage et dans le but d'alléger la présentation du document, vous trouverez à l'annexe 2, un tableau des réponses obtenues au sondage Tous Patriotes pour l'orientation 2 du PEVR.

Analyse :

Équipe-école : développement professionnel et partage des meilleures pratiques

Dans un premier temps, les membres de l'équipe-école apprennent à se connaître afin de développer des habitudes de travail et convenir des pratiques probantes à implanter dans notre école tant du côté des enseignants que du côté du service de garde. Il est palpable que tous ont la volonté d'implanter les meilleures pratiques. L'équipe travaille à la construction d'un milieu empreint de collaboration. D'ailleurs, une communauté d'apprentissage professionnelle est en implantation au 3e cycle. La volonté d'établir un curriculum viable et garanti afin d'éviter les trous d'apprentissage est bien présente. L'expertise des membres de l'équipe est variée et reconnue. Le sondage démontre que les employés perçoivent qu'ils peuvent contribuer à l'organisation du milieu. Déjà, nous observons un partage de l'expertise entre les membres de l'équipe. Nous avons la perception qu'un climat d'entraide et de partage s'installe peu à peu au sein de l'équipe. Les succès sont reconnus au sein de l'équipe, les gens se sentent valorisés. Cela nous amènera fort probablement à la poursuite du développement professionnel au sein de l'équipe enseignante.

La collaboration s'installe entre les différents intervenants pour obtenir des conditions propices aux apprentissages pour tous les élèves. Les éducatrices du service garde nomment clairement qu'elles se sentent impliquées au sein de l'équipe et que la collaboration est réelle et appréciée entre elles et les enseignants.

Puisque nous sommes à notre première année d'existence, nous avons identifié des défis de cohérence entre les cycles dans les apprentissages attendus et la cohérence dans les attentes à l'égard du développement des compétences chez nos élèves.

ORIENTATION 3. ÊTRE UN MILIEU OUVERT, STIMULANT, SAIN ET SÉCURITAIRE

ÉNONCÉ	RÉPONDANTS	RÉSULTATS		JUGEMENT
		ÉCOLE	CSP	
A l'école, les membres du personnel peuvent m'aider si j'ai des difficultés scolaires ou personnelles.	Élèves	8,32	8,20	Positif
L'engagement des parents est un facteur qui favorise la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant.	Employés	9,54	9,45	Positif
De façon générale, mes enseignants assurent un climat de classe qui me permet d'apprendre.	Élèves	8,17	7,95	Positif

A l'école, les relations entre les élèves et l'ensemble du personnel sont chaleureuses et amicales.	Élèves	8,09	7,83	Positif
A l'école, les relations entre les élèves sont chaleureuses et amicales.	Élèves	7,25	7,69	Vulnérabilité
Je me sens en sécurité à la salle des repas, cafétéria.	Élèves	7,79	8,44	Vulnérabilité
Je me sens en sécurité aux toilettes.	Élèves	7,82	8,09	Vulnérabilité
Je me sens en sécurité dans les salles de classe.	Élèves	8,74	8,94	Vulnérabilité
Je me sens en sécurité au gymnase.	Élèves	8,73	8,71	Vulnérabilité
Je me sens en sécurité dans l'autobus scolaire.	Élèves	6,21	7,79	Vulnérabilité importante
Je me sens en sécurité sur le terrain de l'école.	Élèves	7,35	8,24	Vulnérabilité
Je me sens en sécurité aux entrées et sorties de l'école.	Élèves	8,25	8,51	Vulnérabilité
Je me sens en sécurité dans les couloirs.	Élèves	8,23	8,57	Vulnérabilité
Les moyens mis en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et arrêter la violence.	Élèves	7,74	7,67	Positif, mais à consolider
Les moyens mis en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et arrêter l'intimidation.	Élèves	7,74	7,66	Positif, mais à consolider
A l'école, on sent que tout le monde veut que les élèves réussissent.	Élèves	8,95	7,72	Positif
Mes enseignants nous disent que nous sommes capables de réussir.	Élèves	9,22	8,56	Positif
Je recommanderais mon école à tout nouvel élève.	Élèves	7,86	7,72	Positif
J'aime mon école.	Élèves	8,46	7,97	Positif
L'engagement des parents est un facteur qui favorise la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant.	Employés	9,54	9,45	Positif
En général, pour favoriser la civilité entre les employés (courtoisie, collaboration, non-exclusion, etc.), les moyens mis en place dans mon milieu de travail sont efficaces.	Employés	8,62	7,75	Positif
En général, pour prévenir et contrer l'intimidation entre les employés, les mesures mises en place dans mon milieu de travail sont efficaces.	Employés	8,92	7,66	Très positif
En général, pour prévenir et contrer le harcèlement entre les employés, les mesures mises en place dans mon milieu de travail sont efficaces.	Employés	9,00	7,71	Très Positif
Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer la violence entre les élèves.	Employés	7,54	7,60	Vulnérabilité
Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer la violence entre les élèves et les membres du personnel.	Employés	7,15	7,63	Vulnérabilité
Tous les élèves peuvent apprendre.	Employés	9,54	9,33	Positif

Je suis fier de travailler au sein de mon école, de mon centre ou de mon service.	Employés	9,77	8,58	Positif
Je recommanderais mon milieu de travail (établissement ou service dans lequel je travaille actuellement) à un collègue ou un ami.	Employés	9,54	7,96	Positif

Analyse :

Pour la section du questionnaire touchant le milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire, nous constatons également que les élèves perçoivent assez favorablement le climat de l'école même si nous n'avons que quelques mois de vécu. En effet, les élèves perçoivent que des interventions sont mises en place pour prévenir et arrêter la violence dans une plus grande proportion que les élèves de la CSP. Ils perçoivent également qu'il est possible d'avoir de l'aide de la part du personnel de l'école lorsqu'ils vivent des difficultés. Généralement, même si c'est un peu plus bas que pour l'ensemble des élèves de la CSP, ils se sentent en sécurité dans les classes et dans les différents locaux. Cependant, l'écart entre la perception de nos élèves et celle de l'ensemble des élèves de la CSP est plus important pour le sentiment de sécurité sur les terrains de l'école et dans l'autobus scolaire. Les élèves perçoivent que les enseignants assurent un climat de classe qui permet d'apprendre, et ce, dans une proportion plus grande que l'ensemble des élèves de la CSP. Nous notons également que les élèves trouvent que les relations entre les adultes et les élèves sont plus harmonieuses que les relations entre élèves. Les élèves recommanderaient leur école et ils aiment leur école, et ce, après seulement 4 mois dans leur milieu!

Du côté des employés, la perception est que le climat entre les adultes est sain et sécuritaire. Les adultes perçoivent aussi que les relations entre les enfants sont difficiles et que le travail pour la mise en œuvre des moyens visant à diminuer les gestes de violence est à poursuivre. Les adultes perçoivent davantage les enjeux au niveau du milieu sain et sécuritaire que les élèves. Également, ils perçoivent que les moyens en place sont moins efficaces pour réduire les gestes de violence des élèves envers les adultes que les moyens mis en place pour réduire les gestes de violence des élèves entre eux.

Communication école-famille

Nous avons à cœur de créer un climat de confiance entre l'école et la maison. Pour y arriver, nous devons apprendre à nous connaître et publiciser régulièrement les projets et activités vécus à l'école. Il est important de mentionner qu'en début d'année, plusieurs parents vivaient encore difficilement le changement d'école. Pour certains parents, cela a influencé la création du lien de confiance avec le nouveau milieu de vie de leurs enfants. Une communication régulière et dirigée vers les bonnes personnes favorise la création du lien de confiance si important pour amener les élèves à la réussite. Certains parents ont nommé qu'ils voulaient être informés plus rapidement quand leurs enfants étaient impliqués dans des situations particulières.

Différentes modalités sont utilisées pour communiquer avec les parents. Les enseignants utilisent, en fonction de leurs préférences, différents outils comme l'agenda, le courriel, des plateformes numériques de communication et les appels téléphoniques pour favoriser les échanges avec les familles.

Pour les questions administratives et les informations sur la vie à l'école, autant du côté du

secrétariat de l'école que du service de garde, le courriel est régulièrement utilisé pour communiquer avec les parents. D'ailleurs, dans un souci d'éviter un trop grand nombre de courriels, nous produisons un journal mensuel. Il est important de développer des outils d'information pertinents pour rejoindre et informer les parents. Avec le temps, nous souhaitons que le site Internet de l'école devienne une source d'information à jour pour les parents.

Les quelques mois de vie de notre école nous laissent croire que les parents ont, dans une très grande majorité, à cœur de collaborer avec l'école pour la réussite de leurs enfants. Cependant, probablement parce que la population de Saint-Amable est une des plus jeunes au Québec et que les parents de nos élèves travaillent à l'extérieur, nous avons certaines difficultés à recruter des bénévoles, entre autres pour la bibliothèque et les activités dans les classes.

Dans le but d'outiller et de soutenir les parents, en collaboration avec les autres écoles du secteur, nous offrons des conférences traitant de différents sujets aux parents des enfants du préscolaire et du premier cycle du primaire.

Climat sain, stimulant et sécuritaire

Afin d'établir un climat sain, stimulant et sécuritaire, l'équipe-école a choisi de travailler à l'implantation du soutien aux comportements positifs. Par cette approche, les comportements attendus sont enseignés et modelés avec les élèves par l'ensemble du personnel de l'école. On valorise l'acquisition des comportements attendus tout en agissant lorsque des comportements inappropriés surviennent. Par cette démarche éducative, nous visons la réduction des comportements inadéquats chez nos élèves. Pour y arriver, tous les intervenants de l'école doivent être cohérents dans leurs interventions. Comme nous sommes en tout début d'implantation, c'est un défi pour l'équipe d'arriver à une cohérence et une constance dans les interventions auprès des élèves. La mise en place des structures nécessaires pour soutenir les élèves est en cours. Pour arriver à nos fins, nous devons ajuster et arrimer nos interventions tout en restant constants et cohérents.

La cour d'école demeure un endroit où les élèves se sentent le moins en sécurité. Notre cour d'école n'est pas encore totalement organisée. Les élèves ont accès à peu de matériel de jeux. L'organisation sur la cour d'école est en développement. Il est important de rendre disponibles plusieurs options de jeux pour occuper sainement nos jeunes durant les récréations. L'enjeu sera de modéliser les règles nécessaires.

La réussite des élèves à l'école

Dans la réalité d'une nouvelle école, nous n'avons pas d'historique de résultats de nos élèves. Cependant, manuellement, nous avons compilé les résultats moyens de nos élèves actuels au 30 juin 2018 afin de les comparer aux résultats moyens de la commission scolaire. Nous ne nous attarderons pas aux taux de réussite puisque le petit nombre d'élèves à notre école par rapport au nombre d'élèves à la CSP fait varier très rapidement le taux de réussite. Les tableaux qui suivent présentent les résultats des élèves au 30 juin 2018. Donc, pour bien suivre nos élèves, il faut associer la ligne des résultats des élèves de 1re année du tableau à nos élèves de 2e année pour l'année 2018-2019.

Lecture

On constate que pour les deux sexes confondus, les résultats moyens sont légèrement en dessous de la CSP sauf pour la 5e année où l'écart est plus important.

Par contre, pour notre école, l'écart entre les filles et les garçons est important de la 1re à la 3e année. Il n'y a que des garçons qui échouent en 1re, 2e et 5e année.

Résultats moyens en lecture au 30 juin 2018

	Résultat moyen tous	Taux réussite tous	Résultat moyen Tous CSP	Taux de réussite CSP tous
1^{re}	80,9 %	97,2 %	81,3 %	95,9 %
2^e	79,1 %	97,3 %	80,2 %	96,3 %
3^e	77,9 %	100 %	78,3 %	96 %
4^e	75,08 %	92 %	77,5 %	95,4 %
5^e	68,9 %	85 %	76,5 %	94,2 %

Résultats moyens en lecture par sexe

	Résultat moyen fille	Taux réussite fille	Résultat moyen fille CSP	Taux de réussite CSP fille	Résultat moyen garçon	Taux réussite garçon	Résultat moyen garçon CSP	Taux réussite CSP garçon
1 ^{re}	83,9 %	100 %	82,3 %	96,5 %	78 %	94,4 %	80,4 %	95,3 %
2 ^e	82,9 %	100 %	81,8 %	97,2 %	73,9 %	93,8 %	78,6 %	95,4 %
3 ^e	85,2 %	100 %	80,3 %	97,5 %	76,2 %	100 %	76,5 %	94,6 %
4 ^e	72,5%	94%	79,5%	97,1 %	71,1%	83%	75,5%	93,8 %
5 ^e	76,5%	100%	78,8%	96,2 %	69,8%	83%	74,2%	92,2 %

Écriture

Pour tous les niveaux, de la première à la 4e année, les résultats moyens sont légèrement en dessous des résultats moyens de la commission scolaire. En 5e année, le résultat moyen de nos élèves est plus bas de 7,7 % que le résultat moyen de la commission scolaire. C'est un écart plus important que pour les autres niveaux.

Résultats moyens en écriture

	Résultat moyen tous	Taux réussite tous	Résultat moyen Tous CSP	Taux de réussite CSP tous
1 ^{re}	77,4 %	97,2 %	78,6 %	94,7 %
2 ^e	76,5 %	97,3 %	78,4 %	95,7 %
3 ^e	77,12 %	96,2%	77,5 %	96 %
4 ^e	74,36 %	96 %	77,6 %	96,5 %
5 ^e	69,4 %	92 %	77,1 %	96,1 %

Les résultats moyens des filles de notre école sont un peu en dessous de la CSP. Pour les garçons, l'écart entre les résultats de nos élèves et ceux de la CSP est un peu plus grand que l'écart observé pour les filles. Pour notre milieu, l'écart est à l'avantage des filles puisque les résultats des garçons sont plus bas que ceux des filles.

Résultats moyens en écriture par sexe

	Résultat moyen fille	Taux réussite fille	Résultat moyen fille CSP	Taux de réussite CSP fille	Résultat moyen garçon	Taux réussite garçon	Résultat moyen garçon CSP	Taux réussite CSP garçon
1 ^{er}	79,2 %	100 %	80,2 %	96,2 %	75,6 %	94,4 %	77 %	93,3 %
2 ^e	78,8 %	100 %	80,7 %	97,6 %	73,4 %	94,4 %	76,2 %	93,8 %
3 ^e	78,5 %	100 %	79,9 %	97,8 %	75,5 %	90 %	75,2 %	94,3 %
4 ^e	72,5%	94%	80,2%	97,9 %	71,1%	100%	75,2%	95,2 %
5 ^e	77%	100%	79,8%	97,9 %	66,8%	88,8%	74,4%	94,4 %

Raisonner

Pour la compétence raisonner, on observe des écarts plus grands dans les résultats moyens, tous sexes confondus, pour les élèves de 1^{re} et 4^e année.

Résultats moyens, compétence raisonner

	Résultat moyen tous	Taux réussite tous	Résultat moyen Tous CSP	Taux de réussite CSP tous
1 ^{re}	79,6 %	97,2 %	83,2 %	96,7 %
2 ^e	82,4 %	94,7 %	82,3 %	96,8 %
3 ^e	78,8 %	92 %	80,8 %	96,1 %
4 ^e	77,52 %	96 %	81,7 %	97,5 %
5 ^e	80,3 %	100 %	79,9 %	96,1 %

Pour notre école, de la première à la troisième année, les filles ont des résultats plus élevés que nos garçons. L'écart est plus important pour la 2e année.

Aussi, toujours pour les élèves de la 1re à la 3e année, les garçons ont des résultats plus bas que les garçons de CSP. L'écart est de 5,1 % points à l'avantage de la CSP en 1re année, de 3,4 % en 2e année et de 4,4 % pour la 3e année.

Résultats moyens pour la compétence raisonner par sexe

	Résultat moyen fille	Taux réussite fille	Résultat moyen fille CSP	Taux de réussite CSP fille	Résultat moyen garçon	Taux réussite garçon	Résultat moyen garçon CSP	Taux réussite CSP garçon
1 ^{re}	80,8 %	94,4 %	82,9 %	96,3 %	78,4 %	100 %	83,5 %	97,1%
2 ^e	85 %	100 %	82,3 %	97,4 %	78,9 %	87,5 %	82,3 %	96,3%
3 ^e	78,6 %	100 %	80,7 %	95,7 %	76,6 %	81 %	81 %	96,4%
4 ^e	77,2%	94,1%	79,7%	96,9 %	78,8%	100%	79%	98%
5 ^e	80,7%	87%	79,9%	94,7 %	80%	100%	78,4%	94,5%

Résoudre :

Pour la compétence résoudre, lorsque nous regardons les résultats moyens des deux sexes, c'est en 1re année que nous avons un écart significatif, soit 4,9 %, avec la CSP. En 4e année, l'écart est de 2,68 %. Pour les autres niveaux, les résultats de nos élèves sont très proches de ceux de la CSP.

Résultats moyens pour la compétence résoudre

	Résultat moyen tous	Taux réussite tous	Résultat moyen Tous CSP	Taux de réussite CSP tous
1 ^{re}	76,5 %	91,7 %	81,4 %	96,1 %
2 ^e	79,2 %	97,3 %	79,6 %	94,6 %
3 ^e	79,5 %	96 %	78,7 %	93,7 %
4 ^e	76,72 %	96 %	79,4 %	94,2 %
5 ^e	78,2 %	92 %	79,1 %	93,6 %

Pour notre école, les filles obtiennent généralement de meilleurs résultats que les garçons. Elles réussissent aussi bien que les filles de la CSP. En 1^{re} et 2^e année, nos garçons réussissent moins bien que les garçons de la CSP. Les écarts sont assez importants : 6,4 % en 1^{re} année et 4,4 % en 2^e année.

	Résultat moyen fille	Taux réussite fille	Résultat moyen fille CSP	Taux de réussite CSP fille	Résultat moyen garçon	Taux réussite garçon	Résultat moyen garçon CSP	Taux réussite CSP garçon
1 ^{re}	79,4 %	94,4 %	81,9 %	96,3 %	73,6 %	88,9	81 %	95,9 %
2 ^e	82,2 %	100 %	79,8 %	95,1 %	75 %	87,5 %	79,4 %	94 %
3 ^e	79,1 %	100 %	78,8 %	93,2 %	80 %	90 %	78,6 %	94,1 %
4 ^e	77,7%	94%	81,2%	94,1 %	79,8%	100%	82,2%	94,3 %
5 ^e	80,8%	100%	80%	94,3%	81%	100%	79,8%	92,8 %

Résultats aux Épreuves du ministère en 4^e année du primaire en français :

Le tableau suivant présente les résultats obtenus l'an passé par les élèves de l'Odysée en 4^e année à aux épreuves du ministère, ce qui inclue les résultats de nos élèves. En effet, en comparant les résultats moyens des deux écoles en 4^e année, les écarts ne sont pas significatifs. Nous pouvons donc nous servir des mêmes résultats comme base de comparaison.

	Moyenne Gars 2017-2018	Moyenne Filles 2017-2018	% réussite 2017-2018
4^e Odysée	76,6	72,3	81,9
4^e CSP	75,5	79,4	88,4

Élèves avec des plans d'intervention :

Il est difficile, dans le contexte d'une nouvelle école, d'avoir un portrait de la réussite de nos élèves avec des plans d'intervention.

5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif. (LIP, article 36)

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel. Notre énoncé de vision est :

Offrir un milieu de vie stimulant, enrichissant, sécurisant où chacun peut s'épanouir en développant sa créativité, sa curiosité et son identité.

Notre énoncé de valeurs constitue les leviers pour planifier les améliorations souhaitées. Les trois valeurs choisies par le personnel de notre établissement sont le respect, l'ouverture et la communication.

Nos engagements :

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer l'école vers sa vision.

Respect

- Agir et s'exprimer avec considération, empathie et accueil.
- Reconnaître que les différences enrichissent notre milieu de vie.

Ouverture

- Être sensible aux limites des autres et à nos propres limites en accueillant l'autre dans sa réalité et son contexte de vie, sans jugement.

Communication

- Échanger de façon claire et authentique.
- Valider notre compréhension ou notre perception auprès des personnes concernées.

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Enjeux en cohérence avec *Tous Patriotes pour la réussite!*

Enjeu 1 Goût d'apprendre et réussite

Orientation 1 Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

Objectif 1.1 Chaque année d'ici 2022, augmenter de 1% le résultat moyen en lecture des élèves des cohortes de la 1e à la 6e année.

Indicateur Résultats moyens des élèves en lecture
Situation actuelle au 30 juin 2018 :

1e année	80,9%
2e année	79,1 %
3e année	77,9%
4e année	75,08%
5e année	68,9%

Cible 3%

Enjeu 2 Climat sain et sécuritaire

Orientation 2 Assurer un milieu sain et sécuritaire à chaque élève et à chaque membre du personnel.

Objectif 2.1 D'ici 2022, diminuer de 45 % le nombre de gestes de violence physique et verbale de tous les élèves de l'école.

Indicateur Nombre de manquements majeurs en lien avec la violence physique et verbale par année scolaire

Situation actuelle Le nombre total de manquements en lien avec la violence physique et verbale à la fin de la première année de vie de l'école. Constat de 169 manquements pour des gestes de violence physique et verbale de décembre 2018 à juin 2019. En moyenne, 24 manquements par mois. La situation de départ est donc de 235 manquements pour l'année complète.

Cible Diminuer de 45% le nombre de situations d'ici 2022

Objectif 2.2 D'ici 2022, augmenter le pointage au sondage sur le sentiment de sécurité des élèves de 3^e à la 6^e année à l'école.

Indicateur Pointage au sondage Tous Patriotes à chaque année scolaire

Situation actuelle 7,85 point

Cible En 2022, atteindre 8,5 points de moyenne au sondage

7. Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement et approuvé par la commission scolaire prend effet le **1 juillet 2019**.
- Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web de l'école. Le projet éducatif est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

9. Reddition de compte du projet éducatif

Le projet éducatif prend effet le **1 juillet 2019** et se termine le **30 juin 2022**. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du Ministère de l'Éducation et des Études supérieures (MEES), soit 2017-2022.

Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents aux élèves et aux employés.

Annexe I : Principaux encadrements légaux

Articles de la *Loi sur l'instruction publique*

- 37 Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :
- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
 - 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.
- Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.
- Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.
- 37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.
- 74 Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.
- Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.
- 75 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.
- Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.
- 83 Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.
- 96.2 L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.

- 96.6 Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.
- Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.
- Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.
- 209.2 La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.
- 218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.
- 221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.

ANNEXE II : Tableaux des réponses au sondage Tous Patriotes pour l'orientation 2 du PEVR

ÉNONCÉ	RÉPONDANTS	RÉSULTATS		JUGEMENT
		ÉCOLE	CSP	
Dans mon établissement ou service, l'ensemble des compétences de mon équipe est utilisé à son plein potentiel.	Employés	8,46	7,34	Positif
J'ai la possibilité de m'exprimer et de faire valoir mes idées pour améliorer l'organisation du travail.	Employés	9,46	7,87	Positif
Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, je considère que les rencontres professionnelles avec mes collègues constituent des moments d'apprentissage.	Employés	8,85	8,17	Positif
Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, le transfert d'une nouvelle connaissance dans mon travail quotidien est facile.	Employés	7,85	7,26	Positif, mais peut être amélioré
Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, je considère que l'expertise de mes collègues occupant le même corps d'emploi peut contribuer au développement de ma propre expertise.	Employés	9,54	9,02	positif
Les ateliers pratiques lors de la formation sont reconnus pour favoriser le transfert dans la pratique.	Employés	7,46	8,31	vulnérabilité
L'accompagnement par une personne-ressource lors de la mise en pratique est reconnu pour favoriser le transfert dans la pratique.	Employés	8,31	8,32	positif
Le partage avec mes collègues avant, pendant et après la mise en pratique est reconnu pour favoriser le transfert dans la pratique.	Employés	9,08	8,72	positif
Le co-développement avec un collègue lors de la mise en pratique est reconnu pour favoriser le transfert dans la pratique.	Employés	8,92	8,68	positif
À mon école, il existe une collaboration entre l'ensemble des acteurs concernés par la vie de l'élève (famille, école, partenaires de la communauté, CSSS, etc.).	Employés	8,54	7,67	positif
À mon école, du temps est dégagé pour permettre des échanges entre les enseignants du primaire et du secondaire, notamment sur leurs pratiques pédagogiques et d'évaluation.	Employés	6,85	5,30	Positif, mais peut être amélioré
Dans mon travail, je me sens valorisé en tant que personne.	Employés	8,46	7,65	positif

Dans mon milieu de travail, je vois que la contribution des employés est reconnue.	Employés	8,77	7,36	positif
Je reçois régulièrement de la rétroaction constructive (du feedback) sur mon travail.	Employés	8,08	6,58	positif
Dans mon établissement ou service, le succès et la persévérance du personnel sont reconnus.	Employés	8,38	6,91	positif
Je suis capable d'établir un lien entre mes actions quotidiennes et la réussite et la diplomation des élèves.	Employés	7,54	8,36	vulnérabilité
Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, en général, il est facile d'avoir le support d'une personne-ressource lorsque j'éprouve une difficulté dans mon travail.	Employés	7,62	7,18	Positif, mais peut être amélioré
Mon supérieur se préoccupe de la formation continue et du développement professionnel du personnel.	Employés	8,77	8,01	positif
Dans mes fonctions, j'ai la possibilité de mettre en pratique les compétences acquises lors des formations.	Employés	8,23	8,11	Positif, mais peut être amélioré
Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, je considère que la formation continue est essentielle pour maintenir mon développement professionnel au plus haut niveau.	Employés	8,69	8,95	vulnérabilité